

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique: **Éconopéen-Paris**

Parissant le Vendredi

Rédacteur en chef: **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: **0 fr. 50** — Étranger: **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE: **Central 46-61**

N° 1340. — 52^e volume (19) || Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 9 Novembre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/comm. et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s' valeurs immobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3½
1917 25 octobre...	5.326	255	21.705	2.834	1.764	1.135			5
1917 2 novemb...	5.328	254	22.018	2.679	1.890	1.138			5
1917 9 novemb...	5.329	252	22.232	2.805	1.846	1.148			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1917 6 octobre...	3.005	129	12.938	7.525	15.072	12			5
1917 15 octobre...	3.005	129	12.867	7.429	15.006	16			5
1917 23 octobre...	3.006	137	12.673	7.169	14.429	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1917 17 octobre...	1.409	»	1.041	3.302	2.509	»			5
1917 24 octobre...	1.386	»	1.040	3.106	2.266	»			5
1917 1 novemb...	1.407	»	1.060	3.059	2.320	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18			5
1917 31 août...	272	4	402	161	58	19			5
1917 29 septemb...	267	4	424	115	55	19			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 0 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4½
1917 13 octobre...	1.942	723	2.712	974	467	397			4½
1917 20 octobre...	1.949	723	2.713	965	444	384			4½
1917 27 octobre...	1.949	725	2.718	965	442	364			4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3½
1917 22 septemb...	1.416	16	1.648	178	131	149			4½
1917 29 septemb...	1.419	15	1.698	143	138	151			4½
1917 6 octobre...	1.419	15	1.714	157	159	147			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1917 10 septemb...	835	65	4.755	1.004	655	328			5
1917 20 septemb...	836	65	4.813	982	655	333			5
1917 30 septemb...	834	65	4.985	1.007	660	347			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5½
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1917 6 octobre...	3.448	403	44.429	6.707	37.585	4.536			6
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5½
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	83			5½
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83			5½
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112			5½
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20			3½
1917 15 octobre...	349	53	579	85	197	44			4½
1917 23 octobre...	351	54	577	93	202	42			4½
1917 31 octobre...	351	53	613	89	227	42			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917
Londres.....	25.224	25.17½	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	678 »	663 »	672.50	678 »	676.50
Hollande.....	208.30	207.56	246 »	248 »	249.50	265 »	260 »
Italie.....	100 »	99.62	74 »	74.50	74 »	72 »	70.50
Pétrograd.....	266.67	263 »	90 »	87 »	79 »	80 »	78.50
Suède.....	138.89	138.25	213 »	213 »	224 »	237 »	249 »
Suisse.....	100 »	100.03	124 »	124 »	126.50	127 »	130.50
Canada.....	518.25	»	»	»	576 »	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	135.60	132.60	134.50	135.60	135.30
Hollande.....	» flor.	99.64	118.09	119.05	119.77	127.21	124.81
Italie.....	» lire.	99.62	74 »	74.50	74 »	72 »	69.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	33.75	32.625	29.625	30 »	29.44
Suède.....	» cou'	99.46	153.36	153.36	161.28	170.64	179.28
Suisse.....	» fr.	100.03	124 »	124.50	126.50	127 »	130.50
Canada.....	» dol.	»	»	»	111.14	»	»

Changes de Londres sur: (chéque)

	Pair	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917
Paris.....	25.224	25.18½	27.55	27.525	27.475	27.335	27.385
New-York.....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	20.43	20.43	20.42	20.13	20.28
Hollande.....	12.109	12.125	10.65	11.05	11.10	10.25	10.73
Italie.....	25.22	25.268	36.85	36.95	37.40	38.225	37.925
Pétrograd.....	94.58	95.80	306.½	314.½	354 »	341.½	358.½
Portugal.....	53.28	46.19	31 »	31 »	31 »	30.½	30.½
Scandinavie...	18.15	18.24	12.90	12.98	12.40	11.25	10.825
Suisse.....	25.22	25.18	22.35	22.22	21.78	21.50	21.15

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	91.55	91.63	91.81	92.20	92.10
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	123.45	123.45	123.51	125.29	124.37
Hollande.....	» flor.	99.87	113.68	109.56	109.07	118.13	112.83
Italie.....	» lire.	99.82	68.44	68.26	67.44	65.98	66.50
Pétrograd.....	» rou.	98.77	31.86	30.07	26.71	27.70	26.75
Portugal.....	» mil.	86.69	58.18	58.18	58.18	57.71	57.71
Scandinavie...	» cou.	100.85	140.77	139.83	146.45	161.41	167.76
Suisse.....	» fr.	100.17	112.85	113.51	115.80	117.31	119.25

La semaine sous revue n'a eu que trois séances, la Bourse étant restée fermée du 1^{er} au 5 courant. Elle n'en a pas moins présenté un intérêt particulier en raison de la hausse impressionnante qui s'est produite sur les *devises scandinaves* et *hollandaise*. Cette dernière avait d'ailleurs pris les devants. Le 31 octobre, elle avait enregistré un gain de dix points sur son cours de la veille et clôturait ferme à 2,65, c'est-à-dire à un niveau de record. Elle s'y est maintenue les 5 et 6 novembre, mais le 7 elle a un peu fléchi et le cours moyen du florin ne s'inscrit plus qu'à 2,60. C'est évidemment une amélioration; il serait prématuré de dire si elle s'accroîtra ni même si elle sera durable. Tant que le conflit diplomatique entre la Grande-Bretagne et la Hollande ne sera pas résolu et que sub-

QUESTIONS DU JOUR

Notre 3^e Emprunt de Guerre

Un de nos grands confrères américains écrivait récemment : « Ces Français sont de drôles de corps ; ils se disputent toujours, mais dans les grandes circonstances, où l'intérêt de leur patrie est véritablement en jeu, ils sont toujours d'accord ! »

Cette unanimité s'est retrouvée le 27 octobre dernier, à la Chambre et au Sénat, pour voter notre troisième grand emprunt de guerre ; mais nous devons cependant à la vérité de reconnaître qu'il s'était produit une demande d'ajournement et que le très remarquable exposé de la situation, présenté à la Chambre d'abord, et au Sénat deux heures plus tard, par M. Klotz, ministre des Finances, a eu raison des quelques objections de principe formulées contre le type 4 % choisi par le Gouvernement.

Nous avons déjà indiqué les caractéristiques de ce 4 % et les conditions générales de l'émission qui sera ouverte du 26 novembre au 16 décembre prochain ; il nous suffira donc de rappeler que le nouveau fonds donnera de grands avantages aux souscripteurs, car au taux de 68 fr. 60 pour 4 francs de rente et 100 francs de capital nominal, il leur assurera un revenu net de 5,83 %, exempt d'impôts, à l'abri de toute conversion pendant vingt-cinq années, avec la perspective d'une plus-value considérable sur le capital versé.

Notre troisième emprunt de guerre aura donc le grand succès des deux emprunts précédents, d'autant plus qu'une étude rapide des principaux éléments de notre situation financière va nous permettre de constater que jamais cette situation n'a été plus propice à la réalisation d'une grande opération de crédit public.

Pendant la période décennale qui précéda la guerre actuelle le montant des nouvelles valeurs mobilières émises en France fut, en chiffres ronds, d'environ 3 milliards de francs par année, déduction faite des conversions et des amortissements.

L'émission d'un emprunt d'un milliard de francs était alors considérée, dans tous les pays du monde, comme une opération énorme, et les économistes les plus distingués, les financiers les plus éminents, estimaient qu'en cas de grande guerre européenne il serait impossible de faire appel au crédit public. En cette matière, comme en bien d'autres, nous nous sommes tous grossièrement trompés, car c'est surtout avec le crédit public que tous les peuples belligérants soutiennent aujourd'hui la guerre.

En ce qui concerne spécialement notre pays, l'honorable M. Milliès-Lacroix, dans son rapport sur les crédits du troisième trimestre 1917, nous a montré ce que l'épargne nationale avait réellement versé au Trésor du 1^{er} août 1914 au 30 septembre 1917 :

	Millions de francs
Impôts et recettes budgétaires.....	13.470
Bons de la Défense Nationale.....	21.700
Obligations de la Défense Nationale.....	840
Emprunts 5 0/0 1915 et 1916 (versements)....	21.920
Total des emprunts divers.....	44.460

Mais aux 44 milliards 460 millions de francs que le public a directement prêtés à l'Etat il convient d'ajouter les nouveaux billets que la Banque de France a émis pendant la même période, soit 14 milliards 508 millions de francs, et qui ont pénétré dans la circulation publique comme de véritables titres de l'Etat français.

Ces chiffres doivent être augmentés des nouveaux emprunts contractés par la Ville de Paris, le *Crédit Foncier*, les Compagnies de chemins de fer et plusieurs Sociétés industrielles, mais le total de ces emprunts représentant à peu près le montant des versements d'or effectués par le public à la Banque de France, nous n'en tiendrons pas compte.

C'est donc un total de 58 milliards 968 millions de francs de valeurs nouvelles que les portefeuilles français ont réellement absorbés pendant les trente-huit premiers mois de la guerre, ce qui constitue une moyenne annuelle de 18 milliards 624 millions de francs, au lieu des 3 milliards souscrits pendant la période 1904-1913.

Les sommes énormes que le public français a pu avancer au Trésor depuis le 1^{er} août 1914 proviennent elles-mêmes de nos dépenses de guerre ; solde et ravitaillement de nos armées ; allocations de secours aux familles de mobilisés ; développement de notre armement et de nos industries d'ordre militaire, etc....

Dans leur ensemble, ces dépenses ont accru la dette de l'Etat du montant de ses nouveaux emprunts, mais elles ne représentent cependant pas pour le pays une perte, dans le vrai sens du mot, lorsqu'elles sont effectuées sur le territoire national, et c'est heureusement le cas des quatre cinquièmes d'entre elles.

Nous avons démontré, ici même, que ces dépenses d'ordre intérieur ne constituaient en réalité qu'un simple déplacement de la fortune acquise, parce que les sommes que l'Etat y consacre « se répartissent sous forme de billets de banque dans toutes les classes sociales par les multiples canaux de la circulation publique et reviennent ensuite — en quantité variable selon les possédants — se remettre à la disposition du Trésor par la souscription de bons et d'obligations de la Défense Nationale, ou de rentes consolidées ».

Le nombre extraordinaire des souscriptions et leur répartition dans toutes les régions de la France, établissent nettement que la guerre a été une admirable leçon de choses pour la classe laborieuse des villes et des campagnes, pour les rentiers et pour les capitalistes de tout ordre, qui ont compris spontanément et sans subir de pression administrative ou de menaces quelconques, qu'en apportant à l'Etat français leur épargne, ils remplissaient leur devoir de bons citoyens et servaient leurs intérêts particuliers.

Le troisième emprunt de guerre va être surtout un emprunt de consolidation destiné à alléger notre dette flottante ; les avantages réservés aux porteurs de bons et d'obligations de la Défense inciteront évidemment ces porteurs à convertir leurs titres en 4 % perpétuel.

Mais les possesseurs des billets de banque en circulation et les déposants à vue des Sociétés de crédit voudront aussi profiter de l'occasion et le simple tableau suivant indique qu'ils peuvent le faire facilement :

Montant des dépôts à vue au *Crédit Lyonnais*, au *Comptoir d'Escompte*, à la *Société Générale*, au *Crédit Industriel*, et circulation fiduciaire de la Banque de France :

Dates	Dépôts à vue			Disponibilités visibles
	à vue	fiduciaire	—	
(Millions de francs)				
30 juin 1914.....	5.455	6.051	11.506	
31 décembre 1915.....	3.595	13.309	16.904	
31 décembre 1916.....	4.263	16.679	20.942	
30 juin 1917.....	5.257	19.823	25.080	
2 novembre 1917.....	5.700(1)	22.018	27.718	

(1) Evaluation.

Ainsi, le chiffre des dépôts à vue et des comptes

courants créditeurs dans nos quatre grandes Sociétés de crédit, que la première année de guerre avait considérablement réduit, atteignait, le 2 novembre dernier, un total d'environ 5 milliards 700 millions de francs, supérieur de près d'un quart de milliard au total relevé au 30 juin 1914 : quant à la circulation fiduciaire de la Banque de France elle est passée, entre les mêmes dates, de 6 milliards 51 millions à 22 milliards 18 millions de francs.

Cela revient à dire que le montant des disponibilités visibles du public français — représentées par des billets de banque et par des dépôts à vue dans les grandes Sociétés financières — a progressé pendant la guerre de plus de 16 milliards de francs, malgré les 44 milliards 460 millions de francs que ce même public a versés au Trésor pendant la même période, pour ses souscriptions, en valeurs d'Etat.

Ces chiffres expliquent, en partie, la hausse générale du prix des choses nécessaires à l'existence, mais ils permettent aussi d'espérer un grand succès pour le nouvel emprunt.

EDMOND THÉRY.

La Nouvelle Politique Minière

A propos de l'excellent discours prononcé le 29 octobre dernier à la Chambre des députés par M. Loucheur, ministre de l'Armement, sur la politique minière qu'il compte suivre désormais, M. Edouard Herriot a écrit dans *l'Information* un très intéressant article qui représente absolument notre opinion sur la matière et que nous sommes très heureux de reproduire :

J'attendais avec beaucoup d'impatience, je l'avoue, les déclarations que devait faire à la tribune de la Chambre M. le ministre de l'Armement. Non pas même sur la question du charbon, si souvent débattue ; M. Loucheur, nous en sommes sûrs, fera tout le possible pour lutter contre des difficultés vraiment terribles ; le retour des mineurs, libérés après de si longues contestations l'y aidera ; et nul ne souhaite plus ardemment son succès que celui qui, au point le plus aigu de la crise, au centre de la coalition des événements et des éléments, a connu les angoisses les plus douloureuses.

Mais, par delà les souffrances présentes, il est une question plus grave encore pour l'existence et l'avenir du pays ; c'est la question même des mines et de l'exploitation du sous-sol. Alors que, dans le monde entier, en Amérique du Sud comme au Japon, aux Etats-Unis comme en Allemagne, on s'efforce de tirer du sol les richesses essentielles qu'il contient, base indispensable de toute industrie, on pouvait se demander si nous allions continuer à pratiquer pour notre ruine cette politique de mort à laquelle nous avons été condamnés, pendant toute une période de notre récente histoire, par des controverses théoriques, par les chimères de l'esprit de parti. M. le ministre de l'Armement a rappelé à la Chambre les vingt-sept tentatives infructueuses pour remplacer cette loi de 1810 que nous ne savions ni abolir ni appliquer. Oui, depuis l'année 1847, le problème n'a pas cessé d'être agité. En 1848, deux projets ont été vainement déposés. Au lendemain de la guerre de 1870, des Rotours signalait avec force que notre industrie houillère était désormais incapable de subvenir aux besoins de la consommation ; il réclamait une large enquête parlementaire. On se mit au travail d'une belle ardeur ; il y eut, à travers toute la France, une vaste consultation. Le rapport de la commission était excellent, mais il se heurtait à l'opposition du Conseil d'Etat.

Depuis, M. Goblet, M. Pierre Baudin, M. Millebrand, M. Barthou ont, tour à tour, essayé de gagner cette bataille, inutiles efforts. Tour à tour,

leurs projets sont venus se briser contre les doctrines et l'on peut dire que, de tous les dommages causés à la nation par l'esprit de parti, celui-là demeure l'un des plus apparents et les plus graves. Si, dans cette guerre qui est, en dernière analyse, une guerre de charbon, le combustible a failli nous manquer, la faute en est à l'idéologie. Toutes les protestations oratoires ne sauraient atténuer cette responsabilité et contredire cette vérité.

D'esprit pratique, M. Loucheur n'a pas essayé de reprendre la question dans toute son ampleur ; il s'est borné à rechercher des solutions immédiates. Je note d'abord qu'avec l'interprète de 1825 et les traités, il reconnaît aux personnes morales, Etat, départements, communes, le droit de demander et obtenir des concessions de mines, le cas échéant. Nous espérons bien user, pour les communes, de cette faculté. Il faudra que l'usage la consacre. Pour la concession elle-même, M. Loucheur nous promet de faire insérer, dans la prochaine loi des finances, un texte qui, modifiant sur deux points la loi de 1810, permettra une sorte de régie intéressée avec une participation progressive aux bénéfices en faveur de l'Etat et une durée limitée des amodiations.

Je trouve cette formule souple et sage et de nature à concilier les droits incontestables de l'initiative avec les intérêts permanents de l'Etat qui aura besoin demain de ressources formidables ; je trouve excellent, étant donnée la variété des exploitations, que l'Etat se réserve le droit d'étudier chaque demande en elle-même, fixant les conditions de la concession selon l'importance des avantages ou des sacrifices. Laisser à l'Etat seul la faculté d'exploiter, c'est une chimère, car c'est aussi lui laisser le risque des recherches, l'initiative des prospections, les aléas de l'entreprise, ce qui n'est ni dans son rôle ni dans ses moyens. Associer l'Etat à la gestion, faire de lui un véritable actionnaire, établir d'autre part entre les mines une sorte de solidarité par la constitution d'un comité consultatif des mines qui étudiera l'ensemble du problème au triple point de vue technique, industriel et commercial, c'est un programme simple, intermédiaire entre les prétentions excessives de certains demandeurs et les refus intransigeants de certains doctrinaires. Il est bien à souhaiter que, dans les deux assemblées comme chez les intéressés, l'accord s'établisse unanime sur cette formule qui permettrait la liquidation rapide de tous les dossiers accumulés. Le peuple, qui a constaté lui-même les conséquences redoutables de la politique d'inertie, exigera sans doute que l'affaire soit réglée avant la fin de la guerre.

Je demanderai plus à M. le ministre de l'Armement. Il y a des produits, comme le pétrole et l'essence, qui nous font terriblement défaut. Or, on les rencontre soit en Algérie, soit au Maroc ; nous avons reçu l'assurance qu'on les y exploiterait. Nous avons déjà fait bien du chemin depuis l'époque où, collaborant aux travaux de la commission des pétroles au ministère du Commerce, constatant les difficultés de notre approvisionnement, je travaillais avec mes collègues à faire élucider cette question. Mais voici que des rapports officiels, rédigés par des techniciens, publiés par le ministère du Commerce, nous confirment qu'il y a, en France même, sur des points dont on a décoré la carte, des gisements de pétrole parfaitement exploitables. A propos de l'un d'entre eux, qui fournirait du pétrole comparable à l'huile de Pennsylvanie, le ministre s'indigne même de voir abandonner en temps de guerre des ressources aussi importantes. Il est impossible de lire ce document sans en être impressionné ; tous ceux qui le consulteront éprouveront l'impression que nous avons ressentie. Si, vraiment, comme on l'affirme dans ce texte, la France peut se fournir à elle-même du pétrole, il est d'une urgente nécessité d'exploiter. Je demande donc que

les gisements signalés par le ministre du Commerce fassent l'objet d'un examen minutieux, que les demandeurs en concession soient mis en demeure et en état de travailler, ou qu'à leur défaut le gouvernement recherche de nouveaux concessionnaires, acceptant même des communes s'il leur paraissait possible de tenter l'aventure.

Quoi qu'il en soit, un grand pas a été fait dans la séance du 29 octobre 1917. Il faut en remercier et le ministre et la Chambre qui s'est placée en face des réalités. Il semble que nous soyons à la veille de sortir de ces incertitudes qui ont compromis si longuement notre politique minière. « En ce moment-ci, a dit M. Loucheur, il faut faire non seulement un effort mais un immense effort, pour aller chercher dans notre sous-sol tout ce qui nous manque. Nous serons encore, après la guerre, déficitaires d'au moins 20 millions de tonnes de houille. Il faut qu'immédiatement nous commencions, partout où cela sera possible, des recherches de charbon. Il en est de même pour les minerais... Il faut s'efforcer de trouver les minerais, les métaux qui nous manquent ». Excellentes déclarations. Quoi que puisse craindre mon collègue et ami M. Périer, le Sénat ne fera pas mauvais accueil aux dispositions qui les doivent consacrer dans la loi de finances. Et, dans l'intérieur du pays, le ministre de l'Armement obtiendra, pour cette politique vraiment française, la collaboration de tous ceux qui ne croient plus qu'à l'action créatrice et qui seront heureux de provoquer les initiatives locales, au besoin même d'en donner l'exemple. De 1900 à 1911, l'extraction totale de charbon a augmenté de 17 % en France, tandis qu'elle s'accroissait de 58 % en Allemagne. Nous avons lieu d'espérer maintenant qu'il n'en sera plus de même dans l'avenir.

Edouard HERRIOT,
maire de Lyon, sénateur du Rhône.

Au Brésil

Le Brésil vient de déclarer la guerre à l'Allemagne. Ainsi, peu à peu l'Allemagne constitue contre elle l'unité mondiale du dégoût, de l'indignation et de la haine. Sans cesse diminue le nombre des neutres et augmente celui de ses ennemis. Il est remarquable que depuis le début de la guerre pas un seul Etat n'est venu s'agréger à la bande des agresseurs, alors que le bloc des défenseurs de la civilisation n'a cessé de recevoir du renfort. Les rodomontades des Allemands sur la certitude de leur victoire finale ne semblent effrayer aucun neutre; tous montrent bien qu'ils n'en croient rien: leur venue successive dans nos rangs est donc, avec un renfort matériel, un grand réconfort moral. Mais y a-t-il encore des neutres, ou plutôt y a-t-il encore une neutralité? Un Etat quelconque a-t-il pu préserver ses citoyens des abominables assassinats de la guerre sous-marine? La neutralité est-elle autre chose, aujourd'hui, que la résignation forcée ou humiliée aux pires attentats?... Le Brésil, longtemps patient, n'a cru ni de son intérêt ni de sa dignité de laisser massacrer plus longtemps ses inoffensifs marins ou de laisser organiser dans ses provinces des attentats contre les propriétés et les gens. Il a relevé le gant et déclaré la guerre à l'Allemagne. C'est un événement considérable de l'histoire mondiale, autant par sa portée morale que par ses conséquences matérielles.

**

C'est le 25 octobre dernier que le président de la République du Brésil, M. Wenceslao Braz, adressait au Congrès un message qui fut remis aux représentants de la nation par M. Sylvio Romero, chef de cabinet du ministre des Affaires

étrangères, et qui leur communiquait qu'un nouveau navire brésilien, le *Macao*, avait été torpillé sur les côtes d'Espagne par un sous-marin allemand et que son commandant avait été fait prisonnier.

Et le message ajoutait :

« Il est impossible, Messieurs, de se tromper sur la situation ou de s'abstenir de constater dès maintenant l'état de guerre que l'Allemagne nous impose.

« La prudence avec laquelle nous avons agi, loin de l'exclure, nous donne, au contraire, l'autorité nécessaire pour accepter les faits comme ils sont et pour conseiller des représailles de franche belligérance.

« Si le Congrès est d'accord avec le gouvernement, celui-ci fera occuper le navire de guerre allemand ancré dans le port de Bahia, arrêtera l'équipage et décrètera l'internement militaire des équipages des navires marchands que nous utilisons.

« L'heure semble avoir sonné de caractériser également la position défensive que nous ont imposée les événements, de fortifier la résistance nationale et de compléter l'évolution de notre politique extérieure en la plaçant à la hauteur des agressions dont pourrait souffrir le Brésil. »

La Chambre se réunissait le lendemain et, par 149 voix contre 1, votait l'état de guerre entre le Brésil et l'Allemagne.

Après lui, le Sénat le vota à l'unanimité. Le sénateur Ruy Barbosa, qui est depuis août 1914 un des plus fervents et plus actifs apôtres de la nécessité d'une défense mondiale contre la barbarie germanique, a accentué par d'éloquentes paroles la signification du geste qu'allait faire le Brésil.

« Il faut bien se pénétrer de cette vérité que le Brésil va se défendre soi-même, son territoire et sa population, car le Brésil serait la première proie de l'ambition germanique. Quand cette guerre a éclaté, le Brésil aurait touché à sa fin, si Dieu n'avait pas opposé aux forces conquérantes les barrières des nations alliées. La Belgique, la Serbie, le Montenegro ont préféré leur propre destruction à la destruction de la liberté. »

M. Ruy Barbosa n'a pas exagéré. En venant défendre la civilisation tout entière, le Brésil, avant tout, se défend soi-même. Les fameux télégrammes du comte de Luxburg, que vient de déchiffrer et publier le gouvernement des Etats-Unis, ont révélé l'existence d'un plan complet d'invasion, par les Allemands, du Sud du Brésil. Une flottille de sous-marins, dont l'envoi en Argentine avait été organisé et était déjà tout prêt, devait favoriser cette estimable opération. Au surplus, ce n'est pas seulement le Brésil, c'est toute l'Amérique du Sud que l'Allemagne rêvait de contrôler et assujettir. Le comte de Luxburg, l'homme qui conseillait de couler les bateaux neutres « sans laisser de traces », avait envoyé à Berlin le télégramme suivant :

Numéro 65 7/7/17. — Notre attitude vis-à-vis du Brésil crée ici l'impression que nous sommes de bons diables sur la bonne nature desquels on peut toujours compter. C'est une chose dangereuse pour le Sud-Amérique où les gens sont Indiens et ne sont recouverts seulement que d'une petite couche de vernis. Une escadrille de sous-marins avec pleins pouvoirs pour l'emploi que je jugerais bon d'en faire pourrait peut-être encore sauver la situation. Je dois être instruit si, après la rupture des relations diplomatiques, la légation doit revenir en Allemagne ou se rendre au Paraguay ou encore au Chili. L'attaché naval se rendra très probablement à Santiago du Chili. Signé : LUXBURG.

On le voit, il était urgent que le Brésil songeât à sa défense.

**

Le temps n'est plus où l'Allemagne accueillait avec ironie la rupture diplomatique ou la déclara-

tion de guerre de tel Etat lointain dont elle méprisait le geste parce qu'il ne l'atteignait pas immédiatement. Elle se sent mourir maintenant d'étouffement économique, commercial et financier, et chaque maille qui le resserre la précipite davantage vers la mort. Ce n'est pas pour rien, ou par simple fantaisie, que dans toutes ces propositions de paix qu'elle fait répandre par des complices figure d'abord l'interdiction d'un boycottage économique quelconque après la guerre. Elle sait mieux que personne qu'aujourd'hui les victoires militaires ne suffisent plus à assurer le triomphe final et la sécurité après la guerre et que des luttes décisives se livrent aussi sur le terrain économique.

Le Brésil l'a compris et porte la guerre sur ce domaine. Après avoir pris toutes les mesures militaires jugées indispensables et possibles, il va mettre toute ses énormes ressources économiques à la disposition des Alliés et enlever... pour combien d'années?... un immense marché commercial à l'activité allemande. M. J. de Souza Dantas, consul général du Brésil à Paris, l'a déclaré formellement : « Non seulement l'exportation des céréales, des viandes, des cuirs, etc., constitue une aide appréciable, mais la richesse de nos mines de manganèse, de fer, etc., nous permettra d'alimenter nos alliés et de satisfaire tous leurs besoins dans cette guerre particulièrement industrialisée. D'autre part, la réquisition de l'important tonnage allemand jusqu'à ce jour interné dans nos ports, son utilisation pour le service des Alliés sur les lignes de navigation que nous allons créer sera encore un concours appréciable. »

Enfin, un des hommes qui ont le plus fait, depuis trois années pour amener le Brésil aux côtés de l'Entente, le sénateur Irenéu Machado, a montré les conséquences remarquables que pourra avoir la décision prise :

« L'acte du Brésil ne saurait laisser la République Argentine indifférente : son peuple fera entendre sa voix et mettra fin aux flottements de la politique du président Irigoyen, auquel on va reprocher de s'être laissé distancer par notre gouvernement. L'Uruguay est franchement francophile : il évoluera rapidement, ainsi que le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, qui ont déjà rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Leurs prochaines décisions entraîneront le Chili qui ne voudra pas rester isolé. Le Venezuela et la Colombie suivront tôt ou tard le mouvement. Les républiques centrales ont déjà commencé à faire connaître leurs sentiments qui sont nettement favorables aux Alliés. Le Mexique lui-même viendra à nous. Je prévois une entente complète de toute l'Amérique contre la Bochie. Ce sera l'honneur du Brésil, dont on apprécie le vif sentiment du droit et la grande loyauté politique, d'avoir levé les dernières hésitations. »

La déclaration de guerre du Brésil aura dans l'Amérique et le monde des répercussions d'autant plus profondes que l'Allemagne considérait déjà ce pays comme une de ses meilleures colonies. Mais quel pays du monde ne considérait-elle pas comme une colonie? La décision du Brésil est pour l'Austro-Allemagne un avertissement et un avant-goût de ce que lui réserve le monde entier : la mise en quarantaine morale et le boycottage matériel. Et ce sera encore peu pour tant de crimes.

Georges BOURGAREL.

La Crise du Blé

Depuis le mois dernier nous avons tous notre carte de pain. Cela a ouvert les yeux à bien des personnes qui ne soupçonnaient guère qu'il y eût, nous ne dirons pas crise, mais même une question du blé.

Cette question — l'une des plus importantes de

notre ravitaillement — est maintenant à l'ordre du jour national, et l'opinion publique qui jusqu'alors ignorait peut-être ce qu'en agriculture on appelle « la soudure », s'attache actuellement à ce problème, bien qu'en temps de paix le retour des saisons ramenât périodiquement ces semaines difficiles — non ignorées du commerce — où la provision de blé de la récolte précédente s'épuise, en attendant les ressources de la moisson prochaine.

Mais, ainsi que le fait remarquer M. Maurice Quentin, conseiller municipal de Paris et ancien président du Conseil général de la Seine, dans une savante et documentée étude qu'il vient de publier (1), alors que des dispositions préventives avaient été prises par le gouvernement afin de parer à toute attaque brusquée et à une guerre de courte durée, la longue épreuve de plus de trois années a changé la face des choses et a grandement empiré le problème.

« Cette crise du blé, dit-il, est malheureusement passée inaperçue, alors qu'elle était susceptible peut-être d'une certaine atténuation. Elle s'est aggravée lourdement à l'automne de 1915, provoquant cette fois l'attention inquiète des pouvoirs publics qu'elle n'a cessé depuis lors de rétenir. »

Dès la récolte de 1914, un déficit de 1 million de tonnes apparaît déjà : l'envahissement du Nord et de l'Est et les nécessités inéluctables de la mobilisation en sont la cause. Et le déficit devait malheureusement s'accroître, l'appel des nouvelles classes enlevant de nombreux bras à la terre, l'intensification de la mobilisation industrielle également, presque plus de chevaux de trait, enfin la difficulté des transports aggravait le manque d'engrais dont la qualité et la quantité diminuaient.

Si bien qu'en 1915 la récolte n'est plus que de 6.063.200 tonnes, au lieu de 7.693.065 l'année précédente. Si, en 1916, les statistiques donnent un chiffre de 5.800.000 tonnes, qui ne s'éloigne pas trop du précédent, par contre, le mal s'aggrave lourdement cette année. Des prévisions officielles des premiers mois ajoutaient au passif de la campagne antérieure un déchet supplémentaire de 600.000 tonnes, escomptant, pour ne pas dépasser ce chiffre, un gros effort destiné à multiplier les ensemencements du printemps. Celui-ci s'est bien produit, mais il a dû s'exercer surtout pour réparer le mal causé par un hiver exceptionnel, et l'on est parvenu cependant à augmenter l'aire totale cultivée en blé. De 4.227.000 hectares qu'elle était le 1^{er} janvier, elle est passée à 4.294.170, suivant les enquêtes les plus autorisées. On est encore au-dessous de ce que l'on espérait.

Avant la guerre, le rendement moyen à l'hectare n'était jamais inférieur à 16 quintaux. En 1915 et 1916 il a varié de 11 à 11 quintaux 1/2, et M. Maurice Quentin estime que celui de 1917 sera égal sinon supérieur à 10 quintaux et que, dans ces conditions, le résultat de la campagne de 1917 se traduira par une existence de 4.300.000 tonnes, d'où un nouveau déficit de 1.500.000 tonnes.

En définitive, au bout de trois années de guerre, le bilan de la culture du blé accuserait une perte de 50 %. Il faut cependant, sinon tenir compte, du moins mentionner la diminution des besoins du fait de la guerre et de l'invasion, besoins qui nous paraissent comblés par la présence en France des alliés et des prisonniers.

A la fin du mois de mai 1917, le ministre du Ravitaillement, M. Viollette, évaluait la consommation mensuelle en blé à 650.000 tonnes. Si l'on y ajoute un minimum annuel de 600.000 tonnes nécessaire pour les ensemencements du temps de guerre, on arrive à chiffrer les besoins pour 1917-1918 aux environs de 8.400.000 tonnes. Encore convient-il d'ajouter que ces estimations tiennent compte des économies indispensables découlant

(1) Voir le *Correspondant* du 25 octobre 1917.

semble plutôt satisfait de la richesse de la betterave.

Dans tous les autres pays européens, la situation de la récolte betteravière est assez bonne, mais on se plaint généralement de la rareté de la main-d'œuvre, des difficultés de transport et de la pénurie de charbon.

En Hollande, le temps pluvieux et froid est défavorable à la betterave, mais facilite l'arrachage. Celui-ci se poursuit très lentement et si le temps actuel continue, la qualité des betteraves laissées en terre diminuera.

Les fabriques ont commencé la fabrication en Allemagne. Les journaux allemands ont évalué dernièrement la production totale pour 1917-1918 à 1.750.000 tonnes de sucre, ce qui est évidemment fortement exagéré. On n'atteindrait même pas, sans doute, ce résultat si toutes les betteraves étaient livrées à la sucrerie et si celles-ci pouvaient travailler dans les conditions normales; or, non seulement une partie importante des betteraves sucrières sera détournée de sa destination, mais la situation au point de vue transports, charbons, main-d'œuvre, etc., rend un travail normal de l'industrie absolument impossible. Cette situation n'est d'ailleurs pas unique à l'Allemagne; tous les pays producteurs d'Europe souffriront plus ou moins de circonstances soit générales soit locales.

Aux Etats-Unis, M. Hoover, contrôleur des vivres, a déclaré que le manque de sucre sur le marché était dû à la crise des transports et non à l'insuffisance de la récolte. La consommation de sucre par tête d'habitant est de 89,14 livres aux Etats-Unis, qui viennent ainsi au second rang après l'Angleterre, qui est maintenant sous le régime du rationnement.

Une commission internationale de cinq membres a été formée à Cuba pour s'occuper des achats et de la distribution du sucre pour la consommation intérieure des Etats-Unis et de leurs alliés. Il ne s'agit donc pas, comme on l'avait annoncé tout d'abord, de contrôler la distribution du sucre dans le monde entier.

L'industrie sucrière de Java traverse une crise des plus inquiétantes; la perspective ne peut que s'aggraver au fur et à mesure que la guerre dure.

Lins. — Le lin a été réquisitionné par un décret promulgué au *Journal officiel* du 18 octobre, dont voici les dispositions essentielles :

Tout producteur, fabricant, importateur, tisseur, propriétaire, dépositaire, escompteur de warrants ou détenteur, à quelque titre que ce soit, d'une quantité de lin ou de produits de lin existant en France ou en Algérie, est tenu de faire, avant le 10 novembre prochain, une déclaration contenant l'état de ces matières à la date du 25 octobre, à 2 heures, quand le poids des stocks dépasse 500 kilogr. pour les graines de lin de semence, et 1.000 kilogr. pour chacune des catégories suivantes :

- 1° Lin en paille ;
- 2° Lin roui trillé, étoupes et déchets de teillage de lin ;
- 3° Lin peigné, étoupes, nappes, rubans, mèches de lin ;
- 4° Filés de lin simples, retors, câblés ;
- 5° Tissus de lin en pièces ;
- 6° Déchets de lin sous toutes leurs formes, provenant du peignage, de la filature ou du tissage.

La déclaration devra comprendre toutes les matières ci-dessus se trouvant en magasin, en cours de transformation, en usine, en cours d'expédition ou stockées dans un endroit quelconque.

Dans le cas où les matières faisant l'objet d'une déclaration serait warrantées, la déclaration sera à la charge, non seulement du propriétaire ou du détenteur, mais aussi à la charge de la personne ou société qui aurait escompté le warrant ou fait toute opération de banque engageant le récépissé ou le warrant délivré par les détenteurs. La déclara-

tion doit, en outre, faire connaître le nom du propriétaire ainsi que la date de l'entrée en magasin de la marchandise warrantée.

PETITES NOUVELLES

◆ Tous les souscripteurs de l'*Emprunt 5 % 1916*, qui n'ont pas encore échangé leurs titres provisoires — quelle qu'en soit la forme — contre les titres définitifs, sont instamment priés d'en effectuer le dépôt dans le plus bref délai possible. Il est rappelé que les certificats provisoires sont reçus à la Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), chez les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs de Paris et des départements, ainsi que dans les banques et établissements de crédit.

◆ L'action du *Crédit Foncier* ne varie pas sensiblement à 646 fr.

Bonne tenue des obligations foncières et communales. La proximité du tirage du 10 novembre a amené de nombreuses demandes en obligations libérées et non libérées de l'emprunt 1917.

Les 1.341 foncières 1885 amortissables au pair au tirage du 5 novembre seront remboursables à partir du 1^{er} décembre prochain à 496 fr. 75.

◆ A la *Société d'Economie Politique*. — Dans sa séance du 5 novembre, cette Société a fêté le 75^e anniversaire de sa fondation, et a choisi pour son secrétaire perpétuel notre excellent confrère M. Emmanuel Vidal en remplacement de M. Daniel Bellet. Nous félicitons vivement la *Société d'Economie Politique* de sa décision, elle ne pouvait, en effet, mieux choisir.

Marché Financier

Paris, le 8 novembre 1917.

Raréfié par les fêtes de la Toussaint, le marché est des plus calmes et supporte parfaitement des réalisations en vue de l'Emprunt. Les nouvelles d'Italie pèsent sur la cote et contrebalancent les victoires anglaises de Flandres et de Gaza.

Notre 3 % est offert; quant au 5 %, il se maintient des plus fermes. A noter des ventes sur certaines obligations et quelques établissements de crédit.

Les chemins de fer sont calmes, dans l'attente de la discussion du projet de relèvement, toujours retardée.

Valeurs russes lourdes. Cuprifères sans animation. Le groupe métallurgique supporte des réalisations.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 60 ; 5 %, 87,55 ; Banque de France, 5.280 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.070 ; Crédit Foncier, 646 ; Crédit Lyonnais, 1.140 ; Compagnie Algérienne, 1.385 ; Actions Est, 750 ; P.-L.-M., 950 ; Orléans, 1.095 ; Midi, 877 ; Nord, 1.300 ; Ouest, 700 ; Métropolitain, 440 ; Nord-Sud, 143 ; Omnibus, 445 ; Voitures à Paris, 385 ; Suez, 4.600 ; Thomson-Houston, 820 ; Boléo, 925 ; Pennaroya, 1.301 ; Extérieure, 112,25 ; Russe 5 % 1906, 62,65 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 62,50 ; Andalous, 412 ; Saragosse, 444 ; Rio-Tinto, 1.828 ; Briansk, 275 ; Prowodnik, 231 ; Naphte, 308 ; Tréfileries du Havre, 292 ; Montbard-Aulnoye, 483 ; Etablissements Bergougnan, 1.550.

Marché en Banque. — Au comptant : Toulou, 750 ; Maltzof, 382 ; Platine, 452 ; Cape Copper, 110 ; De Beers ordinaire, 369 ; Mount Elliott, 129,50 ; Spassky, 36 ; Bakou, 1.355 ; Utah, 570 ; Spies, 15,50 ; Chartered, 11,25 ; East Rand, 14,25 ; Rand Mines, 88 ; Modderfontein B, 232 ; Malacca ordinaire, 151,50 ; Financière des Caoutchoucs, 271.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.